

NOTRE PROJET POUR LES ACTIVITÉS ÉQUINES

UN REVENU POUR LES PROFESSIONNELS

Les métiers du cheval sont souvent un métier passion, mais cela ne doit pas occulter la nécessité de pouvoir en vivre. Les activités équinnes doivent être rémunératrices (vente des chevaux, reproduction, prestations...). Notre diversité est une force, pourtant elle devient un handicap lorsque les véritables professionnels sont en concurrence avec des amateurs qui n'ont pas de contraintes économiques, réglementaires et fiscales.

➔ **Nous demandons une professionnalisation des activités équinnes.**

PAC ET FISCALITÉ : APPLIQUONS LES RÈGLES AGRICOLES

Les professionnels du cheval sont trop souvent injustement exclus des dispositifs de la PAC, leur appartenance au secteur agricole n'étant pas reconnue au niveau européen. Pour cette même raison, ils subissent une fiscalité inadaptée à leur métier.

Nous demandons que les activités équinnes soient entièrement incluses dans le domaine agricole et l'application d'un taux de TVA réduit. ➔

HARMONISATION DES SOUTIENS À LA FILIÈRE

De part sa grande diversité, la filière équine peut bénéficier de divers soutiens économiques. Cependant, les conditions d'accès ne sont pas homogènes sur l'ensemble du territoire, ce qui crée des distorsions de concurrence. C'est par exemple le cas de la PRM (prime aux races menacées) gérée par les Régions qui n'est pas attribuée à tous les éleveurs d'une race en fonction du lieu d'élevage.

➔ **Nous demandons une harmonisation des règles d'attribution des soutiens sur l'ensemble du territoire pour un fonctionnement équitable et transparent de la filière.**

Le Comité filière permet actuellement une concertation entre de nombreux représentants du monde du cheval, mais il lui manque un pouvoir « exécutif » que pourrait conférer une véritable interprofession, dotant la filière d'un interlocuteur unique pour les pouvoirs publics.

Nous demandons la création d'une véritable gouvernance de la filière. ➔

VERS UNE GOUVERNANCE PROFESSIONNELLE

Les représentants de la section Cheval de la Coordination Rurale sont des éleveurs de poneys, d'ânes, de chevaux de sport, de loisir, de trait ou de courses, des cavaliers, des gestionnaires de centres équestres, des propriétaires de pensions qui se sont regroupés face aux menaces qui pèsent sur leurs activités.

Véritables professionnels, ils défendent des positions communes provenant de leur expérience de terrain dans les commissions nationales, régionales et départementales.

POUR DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS NOUS SIÉGEONS :

- ➔ au Comité filière
- ➔ à FranceAgrimer et Interbev
- ➔ dans les groupes de travail des ministères
- ➔ à la Fédération des conseils de chevaux et dans ses instances régionales
- ➔ dans différents Comités régionaux d'Équitation
- ➔ dans les comités techniques Safer, les différentes commissions locales, les Chambres d'agriculture...

50 %

des éleveurs de chevaux de sport ont un EBE (Excédent brut d'exploitation) négatif*

-14 %

évolution du nombre de naisseurs de galopeurs entre 2010 et 2020**

4/9

4 des 9 races françaises de chevaux de trait sont menacées

-12 %

évolution de l'emploi salarié dans les établissements équestres entre 2010 et 2020**

* Observatoire économique et social du cheval - juin 2019

** Argumentaire TVA IFCE

Le syndicat
100 % agriculteurs



GENEVIÈVE DE BRACH



Éleveuse de chevaux et de poneys de sport dans le Cher (18)
Vice-présidente de l'Association des éleveurs du Centre-Val-de-Loire (AECVL) et
membre du CERC
Représentante au Comité filière

Le cœur de mon travail au sein de la section cheval de la CR n'est pas différent de celui de mes collègues des autres sections : défendre dans chaque dossier la rémunération des professionnels du cheval. C'est uniquement en dégagant du revenu que nos exploitations pourront répondre aux enjeux de demain et attirer la prochaine génération de professionnels.

Éleveuse de chevaux de trait et de poneys et inséminatrice en Corrèze (19)
Représentante Interbev Équins et Fédération nationale des conseils de chevaux (FNCC)

C'est un constat que partagent beaucoup de professionnels équins, nous devons faire face à des charges d'élevage bien supérieures à celles des autres productions animales. Par exemple, les frais de reproduction sont très importants, c'est notamment dû aux limites d'exercice. Pour que les professionnels équins puissent dégager un revenu, il est impératif d'alléger les contraintes qu'ils subissent. Il faut également veiller à ne pas en créer de nouvelles, comme par exemple en matière de bien-être animal.

AMÉLIE REBIÈRE



COORDINATION RURALE

Siège social :
1 impasse Marc Chagall
32 000 AUCH

ANIMATION

Section Cheval de la CR

06 78 02 06 91
benoit.denis@coordinationrurale.fr

COORDINATION RURALE

